

Aspres infos

L'actu de votre Communauté de Communes - MAI 2026



Les Aspres – Bilan & perspectives
Une page se tourne, un avenir s'écrit



BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU -
FOURQUES - LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE
DE LA COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE



René OLIVE, Président sortant

Madame, Monsieur,

Après quarante années d'engagement au service de la vie publique locale, ce bulletin revêt pour moi une signification toute particulière.

Ce mandat s'achève comme il s'est construit : autour d'une conviction simple mais essentielle — l'action publique locale n'a de sens que si elle est utile au territoire et aux habitants qui y vivent.

Depuis la création de la Communauté de communes des Aspres en 1998, nous avons fait le choix d'une intercommunalité pragmatique, tournée vers l'action et fondée sur la solidarité entre les communes. Cette solidarité n'a jamais été un principe abstrait : elle s'est traduite concrètement dans nos décisions, dans nos investissements et dans notre organisation.

Au fil des années, notre intercommunalité s'est renforcée, ses compétences se sont élargies, ses services se sont structurés. Aujourd'hui, elle accompagne au quotidien la vie de nos habitants à travers des politiques publiques essentielles : services aux familles, gestion de l'eau et des déchets, développement économique, transition écologique.

Ce bulletin en témoigne : il propose un aperçu volontairement synthétique de l'action menée par la Communauté de communes des Aspres. Il reflète la diversité des initiatives portées au service des communes et des habitants, sans en épuiser la richesse, tant l'action publique est vaste et profondément ancrée dans le quotidien du territoire. Il illustre ainsi le rôle de l'intercommunalité comme un outil concret, utile et pleinement engagé au service du territoire.



Ce chemin n'a pas toujours été simple. Il a nécessité des choix exigeants, une gestion rigoureuse et un engagement constant des élus comme des agents, que je tiens ici à remercier sincèrement.

Mais ce qui fait la force des Aspres, c'est avant tout cet esprit de coopération entre les communes, cette capacité à avancer ensemble en s'appuyant sur la complémentarité de nos territoires. Une intercommunalité durable ne se construit jamais dans l'opposition, mais dans la solidarité.

Aujourd'hui, il est temps pour moi de passer le relais.

Je le fais avec confiance, car notre communauté de communes est une institution solide, reconnue et respectée, dotée d'équipes compétentes et d'un projet de territoire qui continuera à se construire.

Les élus passent, mais les territoires demeurent.

Je suis convaincu que tant que nous préserverons cet esprit de solidarité, les Aspres continueront d'avancer.

Je renouvelle mes remerciements à tous ceux et celles qui se sont investis dans cette belle démarche.

**René Olive, Président sortant
de la Communauté de Communes
des Aspres**

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres

Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir Impression : Encre verte

Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



Stéphane MESTRES, Président



Madame, Monsieur,

C'est avec honneur et responsabilité que je m'appête à prendre la présidence de la Communauté de communes des Aspres.

Je tiens tout d'abord à saluer l'engagement et le travail accompli par mon prédécesseur, qui a consacré de nombreuses années à structurer et développer notre intercommunalité. L'action menée a permis de doter notre territoire d'équipements et de services essentiels, et de poser des bases solides pour l'avenir.

C'est dans cette continuité que s'inscrit le mandat qui s'ouvre.

Nous prenons aujourd'hui la responsabilité de poursuivre une action engagée de longue date, avec la volonté d'être à la hauteur du travail accompli et de l'héritage qui nous est transmis.

Les enjeux sont nombreux : accompagner la croissance démographique, renforcer l'accès aux services publics, poursuivre les investissements en faveur de la jeunesse, de la santé, et du cadre de vie, tout en préservant l'identité et les équilibres de notre territoire.

Les projets engagés — qu'il s'agisse du pôle de santé, des équipements dédiés à l'enfance, ou encore du soutien à nos filières agricoles — traduisent cette ambition collective.

Ma volonté est claire : poursuivre cette dynamique, en m'appuyant sur les élus communautaires, les communes membres, et les équipes de la communauté des Aspres, dans un esprit de dialogue, d'efficacité et de proximité.

Ce bulletin témoigne du chemin parcouru, mais aussi des perspectives qui s'ouvrent à nous. Ensemble, nous continuerons à construire un territoire attractif, solidaire et tourné vers l'avenir.

Au service des Aspres et de l'ensemble de ses habitants.

**Stéphane MESTRES, Président
de la Communauté de Communes
des Aspres**

Sommaire

- L'intercommunalité en un regard p 4
- Grands Projets p 7
- Une intercommunalité en action p 8
- Compte financier unique 2025 p 15
- Budget 2026 p 17
- La vie de la Communauté p 18
- René OLIVE : Un engagement au service des Aspres p 20
- Hommage à Pierre Taurinya p 21
- Médaille d'honneur du travail p 22
- Infos pratiques p 24

■ L'INTERCOMMUNALITÉ EN UN REGARD



Depuis plusieurs années, la Communauté de communes des Aspres agit au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitants, développer les services à la population et accompagner les dynamiques du territoire.

LA COMMUNAUTÉ EN CHIFFRES

- 19 communes
- 23 589 habitants
- 120 agents
- **60 M€** de budget (*tous budgets confondus*) en 2026

• UNE INTERCOMMUNALITÉ EN ÉVOLUTION DEPUIS PRES DE 30 ANS...

Depuis sa création en 1998, la Communauté de communes des Aspres s'est progressivement construite et renforcée pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants.

À l'origine, ses compétences étaient centrées sur des missions fondamentales et obligatoires telles que l'aménagement de l'espace et le développement économique. Très rapidement, l'intercommunalité a élargi son champ d'action, intégrant progressivement de nouvelles compétences essentielles.

Au fil des années, elle a ainsi pris en charge des domaines structurants du quotidien : collecte et gestion des déchets, eau et assainissement, action sociale, petite enfance, jeunesse, tourisme ou encore restauration scolaire.

Cette montée en puissance s'est poursuivie tout au long des dernières années, avec l'intégration de nouvelles politiques publiques et le développement de services à l'échelle intercommunale, permettant de mieux accompagner les communes et de répondre aux attentes des habitants.

Aujourd'hui, la Communauté de communes des Aspres intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et constitue un véritable outil de solidarité et de développement pour l'ensemble du territoire.

Une montée en compétences progressive

1998

- Création de la communauté de communes
- Aménagement du territoire et développement économique

Années 2000

- Environnement (déchets, eau, assainissement)
- Habitat et cadre de vie

Années 2010

- Petite enfance, jeunesse, périscolaire
- Tourisme et équipements structurants
- Restauration scolaire

Mandat récent

- Santé
- France Services
- Transition écologique
- Irrigation agricole
- Sécurité civile (RISC)
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Cette évolution des compétences se traduit concrètement, au quotidien, par la mise en œuvre de politiques publiques dans de nombreux domaines.



SERVICES À LA POPULATION

- Développement des structures **petite enfance** : crèche, relais petite enfance, création du LAEP et développement de l'itinérance ;
- Renforcement des **accueils de loisirs maternels et primaires** existants de Thuir et déploiement territorial avec leur implantation à Trouillas, Banyuls dels Aspres et Terrats ;



- Renforcement des **accueils de loisirs** et des **services jeunesse** existants de Thuir avec leur déploiement à St Jean Lasseille, Fourques et la mise en place d'un service de transport pour les jeunes des communes du territoire ;

- **Restauration scolaire** - mise en place de la tarification sociale (cantine à 1€)

- Déploiement de **services aux seniors** (portage de repas, téléalarme, Charte des aînés, transport solidaire)

- Création de la **Maison France services** et développement de l'itinérance du service.

JEUNESSE

- Actions d'accompagnement à l'orientation et à l'emploi
- Interventions en milieu scolaire et actions de prévention
- Développement des espaces adolescents
- Accompagnement à la mobilité des jeunes (divers séjours européens, de mémoire, au Maroc, au Sénégal)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- Aménagement et requalification des zones d'activités : création de zones, développement de la signalétique, réfection de voiries, aménagement des accès...

- **Tourisme** : acquisition des **caves Byrrh**, rénovation du circuit de visites (impact : le nombre de visiteurs a doublé jusqu'à atteindre 70 000), création de nouveaux produits touristiques au sein des caves (développement de nouvelles offres de visite (visites immersives, événements, tourisme d'affaires...), création de « bistrot de pays » dans les communes des hautes Aspres (Calmeilles, Llauro, Oms), création, entretien et valorisation de sentiers de randonnées pédestres, création de vélo routes et voies vertes, structuration de l'aénotourisme...

- Création et développement de l'**Institut régional de sommellerie-Campus Thuir** :

mise en place de formations dont le Bachelor Wine Business Management, organisation d'événements prestigieux dont le concours du meilleur sommelier de France 2023 permettant un gain de notoriété pour le territoire et les appellations locales



- **Soutien aux entreprises** (aides directes dans le cadre de la convention avec la région, notamment lors de l'épidémie de covid...)

- Déploiement de **projets agricoles** (réhabilitation des potences, lutte contre les friches, aide à la plantation d'oliviers, irrigation, circuits courts...)

- Abondement des dispositifs d'aides à la **rénovation de l'habitat**

■ L'INTERCOMMUNALITÉ EN UN REGARD

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE



- Modernisation des **déchetteries** et optimisation de la **collecte**
- Mise en œuvre du plan intercommunal de prévention des déchets en réponse aux obligations réglementaires ;
- Gestion des services **eau et assainissement** tenant compte du maillage intégral du territoire permettant une sécurisation de l'approvisionnement en eau potable pour l'ensemble des communes;
- Actions en faveur de la transition écologique : Atlas de la Biodiversité Intercommunale, Plan Climat Air Energie du Territoire...
- Amélioration des équipements techniques

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Réalisation d'équipements structurants : salles multifonctionnelles dans les communes de St Jean Lasseille, Villemolaque, Trouillas, Llauro, Thuir avec le Théâtre des Aspres, la salle de Prestige de Palauda...
- Soutien aux communes via les fonds de concours
- Travaux d'aménagement et de voirie
- Lancement du Plan d'Urbanisme Intercommunal



Compétences acquises au cours du mandat

- **Santé** : élaboration du Contrat Local de santé, prise en charge du centre de santé de Fourques, construction du Pôle santé à Thuir
- **Création de la France Services** et développement de son itinérance
- Pilotage du programme d'**irrigation de la vigne**
- **RISC** : réserves Intercommunales de Sécurité Civile pour prévenir le risque incendie dans les hautes Aspres
- Réalisation d'un **réseau de chaleur**
- **PLUI** : Lancement et élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

■ UN MANDAT 2020-2026 MARQUE PAR DES DEFIS MAJEURS

Ce mandat a été profondément marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19. La Communauté de communes des Aspres a su faire face à cette situation exceptionnelle en assurant la continuité des services publics, en adaptant ses modes de fonctionnement et en accompagnant les habitants, les familles et les acteurs économiques du territoire.

À cette crise sanitaire se sont ajoutées d'autres turbulences majeures, notamment les conséquences de la guerre en Ukraine, qui ont entraîné une forte hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, impactant directement les finances publiques comme le pouvoir d'achat des habitants.

Dans ce contexte incertain et contraint, la collectivité a su maintenir le cap, en poursuivant ses actions et en adaptant ses politiques publiques pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire.

Malgré ces défis, la Communauté de communes des Aspres a poursuivi ses investissements et engagé des projets structurants, témoignant de sa capacité à anticiper les besoins et à accompagner durablement le développement du territoire.

■ GRANDS PROJETS

• DE NOMBREUX INVESTISSEMENTS ONT ÉTÉ ENGAGÉS POUR STRUCTURER LE TERRITOIRE ET AMÉLIORER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE

Ces projets traduisent une volonté forte : anticiper les besoins et accompagner le développement du territoire.

LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

PÔLE DE SANTÉ



Renforcer l'accès aux soins

Un projet structurant pour améliorer l'offre de santé sur le territoire et répondre aux enjeux d'accès aux soins.

Objectif : attirer des professionnels de santé et structurer une offre de proximité

CRÈCHE & ALSH MATERNEL



Accompagner les familles au quotidien

Développement de solutions d'accueil pour la petite enfance et la jeunesse, adaptées à l'évolution des besoins du territoire.

Objectif : renforcer les capacités d'accueil et soutenir les familles

INSTITUT RÉGIONAL DE SOMMELLERIE



Valoriser les savoir-faire locaux

Un équipement unique dédié à la formation et à la promotion des filières viticoles et touristiques.

Objectif : soutenir l'économie locale et renforcer l'attractivité

IRRIGATION DES VIGNES



Soutenir la filière agricole

Un projet stratégique pour accompagner les exploitations face aux enjeux climatiques.

Objectif : sécuriser la production et préserver l'activité viticole

• DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES COMMUNES

En complément des projets portés à l'échelle intercommunale, la Communauté de communes des Aspres intervient également aux côtés des communes pour accompagner la réalisation de leurs équipements et aménagements.

Certaines opérations sont directement portées par la communauté de communes pour le compte des communes, permettant de mutualiser les moyens, de simplifier la mise en œuvre des projets et de garantir une cohérence à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, la Communauté de communes soutient financièrement les projets portés par les communes, à travers l'attribution de fonds de concours.

Ces dispositifs permettent aux communes de réaliser leurs propres investissements tout en bénéficiant d'un appui de l'intercommunalité, contribuant ainsi à un développement équilibré et solidaire du territoire.

Au total, de nombreux projets ont ainsi pu être réalisés dans les communes, illustrant concrètement la solidarité intercommunale et l'accompagnement apporté aux territoires.

■ UNE INTERCOMMUNALITÉ EN ACTION



• DES SERVICES AU CŒUR DU QUOTIDIEN

Une offre de services renforcée pour accompagner les habitants à chaque étape de la vie : Crèche, RPE, LAEP, accueils de loisirs, restauration scolaire, service Jeunesse, parentalité, services aux seniors...

La Communauté de communes des Aspres agit chaque jour au plus près des habitants à travers des services concrets, accessibles et adaptés aux besoins du territoire.

Ces services structurent le quotidien de nombreuses familles et participent directement à la qualité de vie sur le territoire.

Plusieurs services illustrent concrètement cette dynamique :

UN SERVICE ENFANCE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Les accueils de loisirs de la Communauté de communes des Aspres connaissent une fréquentation en constante progression, traduisant l'évolution des besoins des familles sur le territoire.

Pour y répondre, le service s'adapte en permanence : extension des capacités d'accueil, ouverture de nouveaux sites, comme à Terrats durant l'été, ou encore réorganisation des structures existantes, notamment à Thuir.

Cette dynamique s'accompagne d'un renforcement des équipes, avec des effectifs mobilisés tout au long de l'année et jusqu'à 40 animateurs en période estivale.



Au-delà de l'accueil, la collectivité développe des actions structurantes en faveur des jeunes du territoire, comme la création du « BAFA des Aspres », facilitant l'accès à la formation pour les jeunes, ou encore l'organisation de séjours éducatifs à destination des enfants.

Quelques repères

- 1 067 enfants accueillis en 2025
- 23 569 journées enfants
- 5 directeurs et jusqu'à 40 animateurs mobilisés

Perspectives

Le service poursuivra son développement avec :

- L'intégration du centre maternel de Thuir dans une nouvelle structure
- Le renforcement de la formation et de la professionnalisation des équipes
- La poursuite du dispositif « BAFA des Aspres »
- Le développement de projets éducatifs et d'accompagnement des équipes

UNE RESTAURATION SCOLAIRE ADAPTÉE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Sur l'ensemble du territoire, la Communauté de communes des Aspres organise et adapte le service de restauration scolaire en fonction des besoins de chaque commune.

La Communauté de communes des Aspres assure la compétence restauration scolaire sur l'ensemble du territoire, avec un objectif constant : garantir un service de qualité, adapté aux besoins des enfants et des familles.

Face à l'augmentation des effectifs et à l'évolution démographique, la collectivité a su faire évoluer ses équipements et son organisation, en lien étroit avec les communes et ses partenaires, notamment l'UDSIS pour la fourniture des repas.

À Thuir, principal site de restauration, plusieurs adaptations ont été réalisées au fil des années afin d'améliorer les conditions d'accueil, de renforcer la sécurité des enfants et d'augmenter les capacités. Plus récemment, l'extension du restaurant scolaire du bâtiment multifonctions, avec la couverture de la terrasse existante, a permis de répondre à la hausse de fréquentation.

Ce site accueille également les enfants des accueils de loisirs, illustrant la complémentarité entre les services communautaires.



Quelques repères

- 208 284 repas servis en 2025
- 14 restaurants scolaires sur l'ensemble du territoire
- le restaurant communautaire de Thuir accueille également les ALSH

LE SERVICE DE LA PETITE ENFANCE & PARENTALITÉ

La Communauté de communes des Aspres développe une politique ambitieuse en faveur de la petite enfance et des familles, afin d'accompagner les premières étapes de la vie et répondre aux besoins du territoire.

L'accueil des jeunes enfants s'appuie notamment sur la crèche Claudine Touxagas, dont le fonctionnement a été renforcé ces dernières années, avec une amélioration continue des conditions d'accueil et un projet pédagogique favorisant l'éveil, l'expérimentation et le bien-être des enfants.



Parallèlement, la collectivité a structuré une offre globale à destination des familles, à travers la Convention Territoriale Globale (CTG) et le déploiement du Service Public de la Petite Enfance. Cette démarche se traduit par des actions concrètes : création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), accompagnement des parents, développement de services de proximité et organisation d'événements fédérateurs comme le « Printemps des familles », favorisant le lien social.

La collectivité s'inscrit également dans une démarche de qualité et d'innovation, avec la labellisation AVIP facilitant l'accès à l'emploi des parents, ainsi qu'un engagement dans une démarche éco-responsable avec le projet de labellisation « écolo-crèche ».

Principales actions

- Projet éducatif de la Crèche intercommunale Claudine Touxagas
- Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Contractualisation de la CTG (2023-2027)
- Prise en charge du Service Public de la Petite Enfance
- Actions de soutien à la parentalité
- Événement annuel « Printemps des familles »
- Services de proximité et itinérance (RPE, LAEP...)
- Démarches qualité pour la crèche (AVIP, écolo-crèche)



UNE INTERCOMMUNALITÉ EN ACTION



LE SERVICE JEUNESSE

La Communauté de communes des Aspres développe une politique active en faveur des jeunes, en proposant un accompagnement à la fois éducatif, citoyen et accessible à tous sur l'ensemble du territoire.

Le service Information Jeunesse accompagne les jeunes dans leurs projets et leurs démarches (orientation, mobilité, santé, citoyenneté...), à la Maison du Citoyen de Thuir et à travers des permanences dans les collèges de Thuir et d'Elné. Des actions de sensibilisation sont également menées, comme récemment un ciné-débat autour des usages des réseaux sociaux.

Parallèlement, de nombreux projets sont proposés pour favoriser l'engagement et l'ouverture des jeunes. Parmi eux, un séjour à Bruxelles a permis à 14 jeunes du territoire de découvrir les institutions européennes et de participer à des ateliers citoyens.

L'accueil de loisirs adolescents connaît également un développement important, avec un nouveau lieu d'accueil à Thuir et une offre d'activités élargie.



Grâce à la mise en place de transports collectifs, ce service est aujourd'hui accessible à des jeunes issus de nombreuses communes.

Enfin, la collectivité encourage les initiatives des jeunes à travers différents dispositifs, comme les projets intergénérationnels ou les actions portées par la junior association des Aspres.



Des actions concrètes

- 411 jeunes accueillis en 2025
- Des jeunes issus de 16 communes
- 1 nouveau lieu d'accueil à Thuir
- Développement de projets citoyens et intergénérationnels



LA SANTÉ : UNE NOUVELLE COMPÉTENCE AU SERVICE DU TERRITOIRE



Face aux enjeux d'accès aux soins, au vieillissement de la population et aux situations d'isolement, la Communauté de communes des Aspres s'est engagée dans une politique volontariste en prenant la compétence santé.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un Contrat Local de Santé (CLS), permettant de structurer une réponse coordonnée à l'échelle du territoire et de mieux accompagner les habitants.

Plusieurs projets structurants sont engagés pour renforcer l'offre de soins de proximité. Une plateforme de santé est notamment en projet à Thuir, en partenariat avec le Centre Hospitalier, intégrant médecins, imagerie médicale et soins non programmés.

En complément, des dispositifs innovants sont déployés pour rapprocher les services des habitants, notamment les plus fragiles : expérimentation d'un médico-bus sur plusieurs communes et mise en place prochaine d'un transport solidaire facilitant les déplacements vers les soins.

Parallèlement, des actions de prévention sont menées tout au long de l'année : dépistage organisé des cancers (sein, colon, utérus), interventions auprès des jeunes autour des conduites à risque, ou encore projets favorisant le bien vieillir et la lutte contre l'isolement. La collectivité s'engage également dans la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), réunissant les acteurs du territoire pour améliorer la prévention et l'accompagnement des situations de mal-être. Des actions sont déjà déployées, comme les formations aux Premiers Secours en Santé Mentale et le dispositif Van Ado 66, dédié à l'écoute des jeunes.



Des actions concrètes

- Projet de plateforme de santé à Thuir (horizon 2027-2028)
- Prise en charge du centre de santé de Fourques
- Expérimentation d'un médico-bus
- Mise en place d'un transport solidaire
- Actions de prévention (dépistage, jeunes, bien vieillir)
- Développement d'actions en santé mentale



Une attention particulière est portée aux publics les plus vulnérables, afin de garantir un accès équitable aux soins sur l'ensemble du territoire. Focus : une action de dépistage à grande échelle

Le 26 mars 2026, une journée de dépistage organisée sur le territoire a rencontré un très fort succès :

- 70 mammographies réalisées
- 19 consultations avec sage-femme (dépistage et orientation)
- 16 rendez-vous complémentaires organisés
- 40 kits de dépistage du cancer colorectal distribués

Face à cette mobilisation, une nouvelle intervention du mammobile est d'ores et déjà prévue en 2026.

UNE INTERCOMMUNALITÉ EN ACTION



LES DÉCHETS

La Communauté de communes des Aspres a engagé une transformation importante de son service de gestion des déchets, avec un double objectif : améliorer la qualité du service tout en maîtrisant les coûts.

L'un des projets majeurs du mandat est le déploiement progressif de la collecte robotisée, permettant d'améliorer les conditions de travail des agents, de renforcer la sécurité et d'optimiser l'organisation du service. Ce dispositif, soutenu par des financements extérieurs, sera généralisé sur l'ensemble du territoire dans les années à venir.



Parallèlement, la collectivité a renforcé ses actions en matière de prévention, avec le déploiement massif de composteurs individuels et collectifs, ainsi que de nombreuses actions de sensibilisation auprès des habitants et des écoles.

Les déchèteries de Thuir et Trouillas continuent de jouer un rôle central dans le service rendu aux habitants, avec une fréquentation élevée et une amélioration constante des performances de tri.

Quelques repères

- Plus de 60 000 passages en déchèterie par an
- 6 062 tonnes de déchets collectées en 2025
- Taux de valorisation : près de 80 %
- Déploiement de nouvelles filières de tri

Perspectives

Le prochain mandat sera marqué par la généralisation de la collecte robotisée, l'amélioration des performances de tri et la poursuite des actions de prévention.

Une étude est également en cours pour l'implantation d'une nouvelle déchèterie au sud est du territoire, afin de mieux desservir les communes de Brouilla, Banyuls-dels-Aspres et Saint-Jean-Lasseille.



AMÉLIORER L'HABITAT ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS

La Communauté de communes des Aspres s'est engagée dans une politique active en faveur de l'amélioration de l'habitat, en accompagnant les habitants dans leurs projets de rénovation et d'adaptation des logements.

Dans le cadre du programme « Mieux se loger 66 », mené avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Département, 51 foyers du territoire ont été accompagnés en trois ans, représentant plus de 56 000 € d'aides versées.

Ces actions ont notamment permis de soutenir des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation des logements, en particulier pour les personnes âgées ou en situation de fragilité.



Des permanences d'information et de conseil ont également été proposées aux habitants afin de les accompagner dans leurs démarches (ADIL).

De nouveaux dispositifs sont actuellement à l'étude pour poursuivre cet accompagnement, avec notamment la mise en place d'un guichet d'information local.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : AGIR CONCRÈTEMENT POUR LE TERRITOIRE

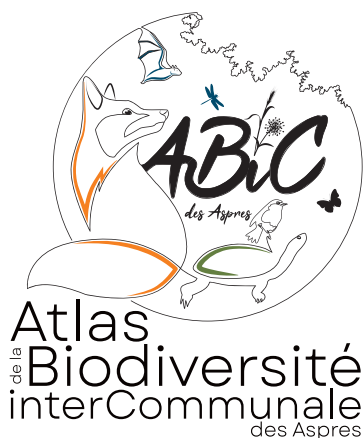
Face aux enjeux du changement climatique, la Communauté de communes des Aspres s'engage dans une démarche globale de transition écologique, visant à adapter le territoire et à préserver ses ressources.

Cette politique s'appuie notamment sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui définit les actions à mener pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, maîtriser les consommations d'énergie et s'adapter aux évolutions climatiques. Une nouvelle phase est engagée afin de définir les orientations pour les années à venir.



Parallèlement, la collectivité mène des actions concrètes en faveur de la biodiversité, avec la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunale (ABiC). Ce projet permet de mieux connaître la faune et la flore du territoire afin de mieux les préserver et de les intégrer dans les projets d'aménagement.

Des animations et des actions de sensibilisation sont également proposées aux habitants, aux scolaires et au grand public pour mieux comprendre les enjeux environnementaux et encourager les comportements responsables



Des actions concrètes

- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Atlas de la Biodiversité intercommunale (ABiC)
- Inventaires naturalistes sur le territoire
- Animations et actions de sensibilisation
- Participation des habitants aux démarches

UN PROJET DE TERRITOIRE AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La Communauté de communes des Aspres poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un document structurant qui définira l'aménagement du territoire pour les années à venir : logement, économie, environnement ou encore mobilités.

Tout au long de l'année 2025, de nombreux échanges ont été menés avec les élus, les communes et les habitants afin de construire un projet partagé. Ces travaux ont permis de définir les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), débattu en conseil communautaire en décembre 2025.

En 2026, le travail se poursuit avec la phase réglementaire. À terme, le PLUi remplacera les documents d'urbanisme communaux existants.

Les habitants peuvent à tout moment contribuer à la démarche via les registres de concertation disponibles en mairie ou au siège de la communauté de communes.



■ UNE INTERCOMMUNALITÉ EN ACTION



VOIRIE : UN APPUI RENFORCÉ POUR LES COMMUNES

La Communauté de communes des Aspres accompagne les communes dans la gestion et la réalisation de leurs travaux de voirie, afin de faciliter la conduite des projets et d'optimiser les moyens techniques.

Dans ce cadre, un service commun a été mis en place afin d'apporter un appui technique et administratif aux communes, notamment pour le suivi des travaux, la coordination des interventions et l'accompagnement des projets.

Un ingénieur spécialisé a été recruté en 2025 pour assurer cette mission et renforcer l'expertise mise à disposition des communes.

Ce dispositif permet aujourd'hui de mieux structurer les opérations de voirie à l'échelle du territoire, en facilitant leur mise en œuvre et leur suivi.

Quelques actions engagées

- Création d'un service commun voirie
- Recrutement d'un ingénieur conducteur de travaux
- Accompagnement des communes dans leurs projets
- Coordination des travaux à l'échelle intercommunale

Perspectives

Plusieurs projets sont à l'étude, notamment des travaux de réaménagement et de sécurisation de voiries sur différentes communes du territoire, ainsi que la mise en place d'un règlement de voirie et un diagnostic technique du réseau.

EAU ET ASSAINISSEMENT : SÉCURISER LA RESSOURCE ET MODERNISER LES RÉSEAUX

La Communauté de communes des Aspres assure la gestion des services d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble du territoire, avec un objectif prioritaire : garantir un accès durable et sécurisé à la ressource.

Au cours du mandat, des investissements importants ont été réalisés pour moderniser les réseaux, améliorer leur performance et sécuriser l'approvisionnement en eau. Plusieurs opérations structurantes ont été menées, notamment le renouvellement de près de 10 km de canalisations, la réhabilitation de réservoirs et la création de nouveaux ouvrages de stockage.



Quelques repères

- 320 km de réseau d'eau potable
- 156 km de réseau d'assainissement
- Plus d'1 million de m³ d'eau traités chaque année
- 15 stations d'épuration sur le territoire

Perspectives

Dans les années à venir, la collectivité poursuivra ses efforts pour améliorer les rendements des réseaux, sécuriser les ressources en eau et adapter ses infrastructures aux enjeux climatiques.

Ces actions s'inscrivent dans un contexte particulièrement contraint, marqué par des épisodes de sécheresse récurrents. Le territoire des Aspres est aujourd'hui fortement exposé à ces enjeux, nécessitant une gestion rigoureuse de la ressource et la recherche de solutions durables.

Parallèlement, le service d'assainissement a également fait l'objet d'investissements visant à maintenir la qualité du traitement des eaux usées et à répondre aux exigences réglementaires.

Le territoire bénéficie aujourd'hui d'un maillage complet des réseaux, permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau à l'échelle intercommunale et de mieux faire face aux situations de tension sur la ressource.



UNE GESTION MAÎTRISÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Cette gestion s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire financière rigoureuse, permettant à la collectivité de préserver des équilibres solides tout en accompagnant le développement du territoire.

Le Compte Financier Unique retrace l'exécution du **budget principal** de la Communauté de communes des Aspres pour l'année 2025.



Certaines compétences spécifiques font l'objet de **budgets annexes distincts**, notamment l'eau, l'assainissement et les zones d'activités économiques, permettant une gestion adaptée à ces services.

Dépenses de fonctionnement	2022	2023	2024	2025	variation 2024/2025
TOTAL	12 792 061,13€	13 286 629,17€	13 533 576,35€	14 135 376,00€	+4,45%



DES SERVICES ASSURÉS AU QUOTIDIEN

En 2025, plus de **14 M€** ont été consacrés aux dépenses de fonctionnement du budget principal, permettant d'assurer les services publics :

- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Restauration scolaire
- Gestion des déchets
- Services à la population
- Fonctionnement des équipements

Les charges de personnel communautaire représentent **plus de 4,4 M€**, traduisant l'importance des équipes mobilisées.

Dépenses d'investissement	2022	2023	2024	2025	variation 2024/2025
TOTAL	2 710 610,47€	2 708 616,67€	2 556 984,41€	4 010 389,19€	+56,9%

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SOUTENU

La collectivité a poursuivi ses investissements pour accompagner le développement du territoire :

- Équipements publics
- Projets structurants
- Aménagements
- Soutien aux communes



COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025



DES RECETTES ÉQUILBRÉES

Recettes réelles de fonctionnement	2022	2023	2024	2025	variation 2024/2025
TOTAL	16 496 388,10€	19 010 453,44€	20 453 309,12€	22 777 816,90€	+11,36%

Recettes réelles d'investissement	2022	2023	2024	2025	variation 2024/2025
TOTAL	3 862 955,53€	4 877 900,08€	5 179 853,20€	7 623 439,48€	+47%



Les recettes du budget principal reposent sur :

- La fiscalité
- Les dotations et subventions
- Les participations des usagers
- Les participations des usagers
- Les excédents des années antérieures

Elles atteignent **près de 23 M€ en 2025**, permettant de maintenir les équilibres financiers.

À retenir

- Des services publics maintenus et développés
 - Une gestion financière maîtrisée
 - Des investissements poursuivis

Situation du 31/12/2025	2025	
	fonctionnement	+ 8 642 440,90
	investissement	+ 3 613 050,29

investissement à réaliser	2025	
	Dépenses	1 649 285,24
	Recettes	751 239,60

CA prévisionnel	2025	
	fonctionnement	8 642 440,90
	investissement	2 715 004,65

Soit un excédent définitif de 11 357 445,55€



POURUIVRE LES ACTIONS ET PRÉPARER L'AVENIR

Le budget 2026 traduit les priorités de la Communauté de communes : maintenir un haut niveau de service, accompagner les communes et poursuivre les investissements.

Un budget principal de près de 34 M€

Le budget principal 2026 s'élève à près de 34 M€, répartis entre :

- Fonctionnement : services du quotidien
- Investissement : projets du territoire

DES PRIORITÉS AFFIRMÉES

- Maintien des services à la population
- Poursuite des grands projets
- Accompagnement des communes
- Maîtrise des dépenses

DES DÉPENSES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les dépenses de fonctionnement sont principalement consacrées à :

- Les charges de personnel (4,6 M€)
- Les services extérieurs (près de 7 M€)
- La gestion des services publics, dont les déchets



DES RECETTES DIVERSIFIÉES

Les recettes reposent principalement sur :

- La fiscalité (près de 12 M€)
- Les dotations et subventions (près de 3 M€)
- Les produits des services (plus de 1,6 M€)

DES BUDGETS ANNEXES SPÉCIFIQUES

En complément du budget principal, la Communauté de communes gère plusieurs budgets annexes dédiés à :

- L'eau
- L'assainissement
- Les zones d'activités économiques

Ces budgets permettent d'adapter la gestion à la nature de ces services et à leurs modes de financement.

UN BUDGET DANS UN CONTEXTE EXIGEANT

Malgré un contexte marqué par la hausse des coûts de l'énergie et des charges, la collectivité maintient une capacité d'action et d'investissement.

LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ



ÉLECTION ET INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÈS LES ÉLECTIONS DE MARS 2026.

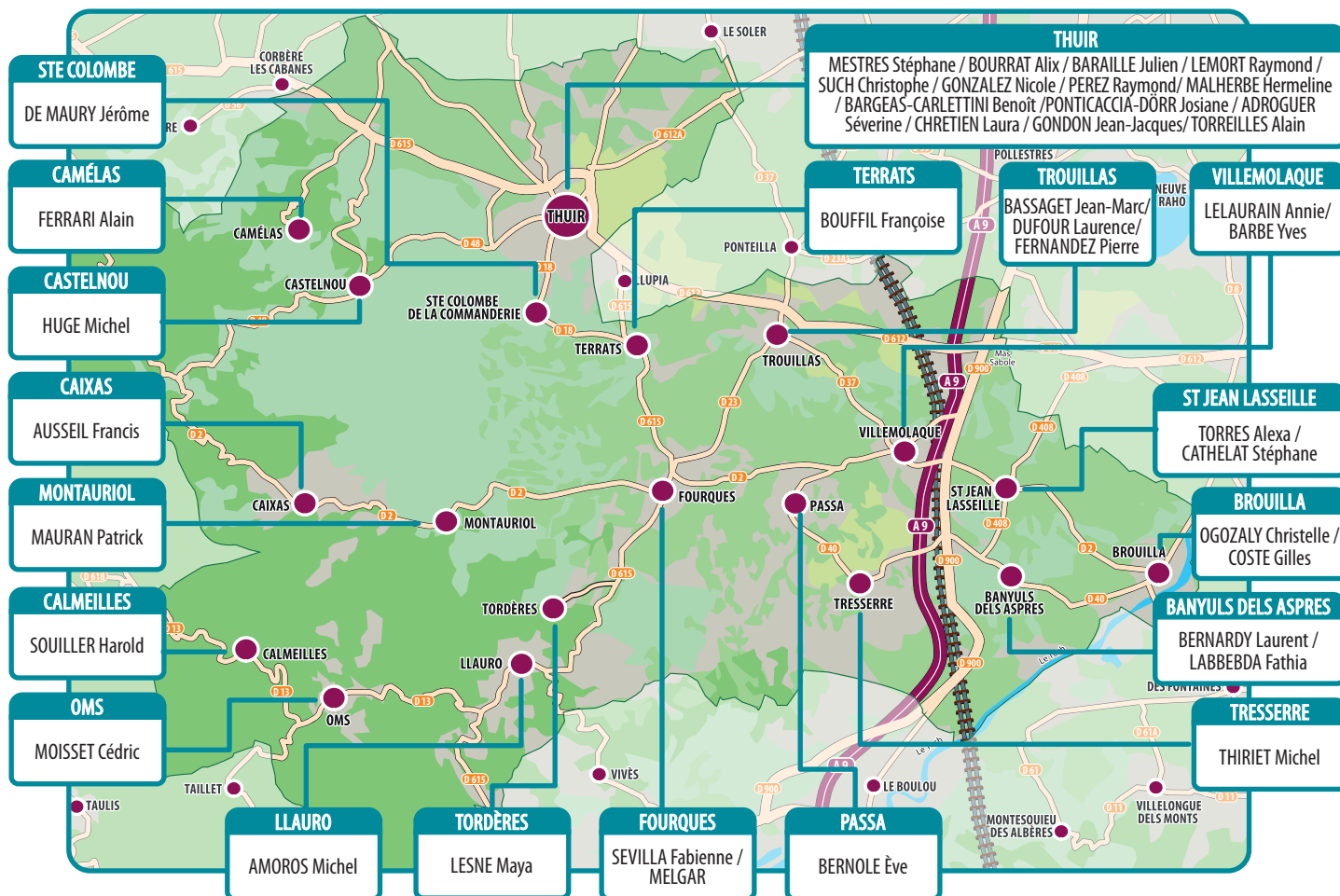
Depuis 2014, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct, en même temps que les élections municipales.

À l'issue des élections municipales de mars 2026, **39 conseillers** communautaires ont été élus pour représenter les communes du territoire au sein du conseil communautaire pour **le mandat 2026-2032**.

Ils participent aux décisions qui concernent l'ensemble des compétences exercées par la Communauté de communes.

LE CONSEIL

La Communauté est dirigée par un **Conseil Communautaire** composé de **39 conseillers** élus au suffrage universel suite au renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026.



LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ

LE BUREAU

Le Conseil de Communauté élit en son sein le Bureau Communautaire, dont la composition pour le mandat 2026- 2032 a été fixé lors de la séance d'installation.

COMPOSITION DU BUREAU



Stéphane MESTRES
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE ASPRES



1/ Jean-Marc BASSAGET
Vice-président en charge
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'URBANISME & L'HABITAT



7/ Julien BARAILLE
Vice-président en charge
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
& DES SERVICES FAMILLES



2/ Hermeline MALHERBE
Vice-présidente en charge
DU SOCIAL & DE LA SANTÉ



8/ Fabienne SEVILLA
Vice-présidente en charge
DES FINANCES



3/ Laurent BERNARDY
Vice-président en charge
DES DÉCHETS



9/ Alain FERRARRI
Vice-président en charge
DE LA VOIRIE



4/ Maya LESNE
Vice-présidente en charge
DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
& DE LA BIODIVERSITÉ



10/ Annie LELAURAIN
Vice-présidente en charge
DE LA RESTAURATION SCOLAIRE
& DE LA COLLECTIVE



5/ Jérôme DE MAURY
Vice-président en charge
DE L'EAU & ASSAINISSEMENT,
DE L'IRRIGATION & GEMAPI



11/ Gilles COSTE
Vice-président en charge
DE LA COMMUNICATION



6/ Nicole GONZALEZ
Vice-présidente en charge
DU TOURISME

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Francis AUSSEIL
Harold SOULLER
Michel HUGÉ
Michel AMOROS

Patrick MAURAN
Cédric MOISSET
Ève BERNOLE
Alexa TORRES

Françoise BOUFFIL
Michel THIRIET



RENÉ OLIVE : UN ENGAGEMENT AU SERVICE DES ASPRES

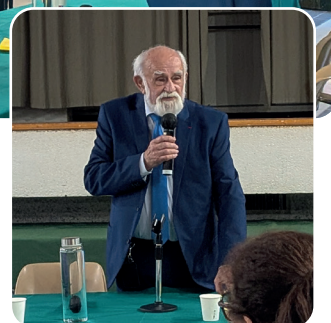
Quarante années d'engagement au service des Aspres

Au moment où une nouvelle page s'ouvre pour la Communauté de communes des Aspres, il est essentiel de saluer le parcours et l'engagement de René Olive.

Pendant plus de quarante années de vie publique, il s'est consacré avec constance à sa commune et à l'ensemble du territoire, avec une conviction forte : faire de l'action publique un outil concret, utile et accessible à tous.

Maire profondément attaché à sa commune, il en a accompagné les évolutions avec une attention constante portée au cadre de vie, au développement local et aux attentes des habitants. Cet engagement de proximité a toujours nourri sa vision de l'action intercommunale.

Au fil des années, il a contribué à structurer et à développer une intercommunalité fondée sur un principe essentiel : la solidarité entre les communes. Une solidarité réelle, qui s'est traduite dans les choix opérés, dans le développement des services, dans l'accompagnement des projets et dans la recherche constante d'un équilibre entre les territoires.



Cette construction est le fruit d'un travail collectif. Aux côtés de René Olive, plusieurs vice-présidents ont accompagné, au fil des années, la structuration et le développement de l'intercommunalité. Parmi eux, des vice-présidents historiques — Rémy Attard, Alphonse Puig, Jean-Claude Peralba, Roger Tourne et Roland Noury — ont contribué à poser les bases et à faire grandir ce projet de territoire. La mémoire de Pierre Taurinya, récemment disparu, a également été saluée à cette occasion. Engagé de longue date au service du territoire, il était représenté lors de cet hommage par son adjointe, Régine Bantreil.

Ensemble, ils ont porté une vision commune et posé les bases d'un outil aujourd'hui structuré, reconnu et pleinement au service du territoire.

Au-delà des réalisations, c'est une manière de faire qui est aujourd'hui transmise : celle du dialogue, de la coopération et du respect des communes, dans une logique d'intérêt général.



Ce qui est légué aujourd'hui dépasse largement un simple bilan. C'est une trajectoire, un esprit et une exigence qui continueront d'accompagner les Aspres dans les années à venir.

La Communauté de communes des Aspres adresse ses remerciements les plus sincères à René Olive pour son engagement et le travail accompli au service du territoire.

HOMMAGE À PIERRE TAURINYA



La Communauté de communes des Aspres a perdu l'une de ses figures marquantes avec la disparition de Pierre Taurinya.

Maire engagé depuis 1995, il aura consacré plus de trente années de sa vie au service de sa commune et de ses habitants, avec une énergie, une exigence et une détermination qui forçaient le respect.

Membre fondateur de notre intercommunalité dès 1998, il en était l'un des piliers. Profondément attaché à l'esprit de coopération entre les communes, il croyait à la force du collectif et à la solidarité territoriale, qu'il défendait avec conviction.



Au sein de la communauté de communes, il a exercé plusieurs responsabilités, notamment en tant que vice-président en charge de l'environnement, des déchets et plus récemment des finances. Il s'y est investi avec rigueur, engagement et un sens aigu de l'intérêt général.

Pierre Taurinya était un homme de caractère, passionné, loyal et profondément humain. Attaché à son territoire, fier de ses racines, il savait allier conviction, franc-parler et sens du collectif.

Pour beaucoup d'entre nous, il était bien plus qu'un élu : un collègue respecté, un partenaire engagé, un ami fidèle.

Son absence laisse un vide immense, mais son action, son engagement et les valeurs qu'il portait continueront de marquer durablement notre territoire.



La Communauté de communes des Aspres adresse ses pensées les plus sincères à son épouse, ses enfants et à l'ensemble de ses proches.



■ MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL



■ UNE CÉRÉMONIE DE REMISE DE MÉDAILLES... PAS COMME LES AUTRES

Le 11 mars dernier, la Communauté de communes des Aspres a mis à l'honneur ses agents lors d'une soirée empreinte d'émotion et de reconnaissance.

Il y avait, ce mercredi 11 mars, comme un air particulier dans la salle. Un mélange de fierté, d'émotion et de convivialité. La Communauté de communes des Aspres y célébrait celles et ceux qui, souvent dans l'ombre, font vivre au quotidien le service public.

Car derrière chaque médaille remise ce soir-là, il y a bien plus qu'une ancienneté : il y a des années d'engagement, de rigueur, de présence au service des habitants. Parfois 20 ans, parfois 30... et même 35 ans de carrière pour certains.

Agents de la collecte des déchets, de la restauration scolaire, de la petite enfance, des services techniques, aux familles ou administratifs... tous incarnent cette même exigence : assurer, chaque jour, un service public de qualité au plus près du territoire.



Au fil de la soirée, les parcours se succèdent, tous différents mais profondément liés par un même fil conducteur : la fidélité à une mission, à un territoire, à des valeurs. Des métiers parfois discrets, mais essentiels, qui contribuent directement à la qualité de vie dans les Aspres.

Les médailles d'argent, de vermeil et d'or viennent ainsi marquer des étapes de vie professionnelle, mais surtout reconnaître un engagement durable au service des autres.

La cérémonie a également été l'occasion de revenir sur l'histoire et l'identité de l'intercommunalité, construite au fil du temps dans un esprit de coopération entre communes et de solidarité territoriale. Les prises de parole ont aussi permis de saluer l'engagement du Président, René OLIVE, à l'initiative de cette soirée, et de rappeler le rôle essentiel et déterminant qu'il a joué dans la construction et le développement de la Communauté de communes des Aspres.

Mais au-delà des discours, c'est surtout l'humain qui a marqué cette soirée : les regards échangés, les sourires, les applaudissements, et cette fierté partagée d'appartenir à une même collectivité.

Un moment suspendu, simple et sincère, pour dire MERCI.

ADMINISTRATIF



RESTAURATION SCOLAIRE



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE



COLLECTE & TECHNIQUE





VOS SERVICES AU QUOTIDIEN

Siège de la Communauté de Communes des Aspres

Immeuble Multifonction Christian Bourquin
2^{ème} étage - Allée hector Capdellayre BP11 - 66 301 THUIR Cedex
04.68.53.21.87 / Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr / www.cc-aspres.fr

Lieu d'Accueil Enfant-Parent

19 av. Amiral Nabona 66 300 THUIR
06.16.43.79.25 / 04.68.35.34.71
laep@cc-aspres.fr

Relai Petite Enfance

19 av. Amiral Nabona 66 300 THUIR
04.68.35.34.71 / 06.03.91.36.51
rpe@cc-aspres.fr

Crèche (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant)

Allée des droits de l'enfant
66300 THUIR
04.68.53.04.07 / 06.19.90.51.13
creche@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs Enfance 3 - 10 ans

Immeuble Multifonction
C. Bourquin - 1^{er} étage
Allée hector Capdellayre
BP11 - 66 301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43
THUIR
Alsh.thuirprimaire@cc-aspres.fr
Alsh.thuirmaternel@cc-aspres.fr
TROUILLAS
Alsh.trouillas@cc-aspres.fr
BANYULS DELS ASPRES
Alsh.banyulsdelsaspres@cc-aspres.fr
TERRATS
Alsh.terrats@cc-aspres.fr

Maison France Services des Aspres

Maison du Citoyen 66300 Thuir
04.30.44.48.79
mfs@cc-aspres.fr

Restaurant scolaire

Immeuble Multifonction
C. Bourquin Rez de chaussée
Allée hector Capdellayre
BP11 - 66 301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Accueil de Loisirs Ados 11- 17 ans & Espaces Jeunes

Maison du Citoyen
rue Pierre Sépard- 66300 Thuir
06.19.36.60.67
m.dejoye@cc-aspres.fr
Directrice adjointe:
adj.accueil.ados@cc-aspres.fr

Info Jeunes des Aspres

Maison du Citoyen
rue Pierre Sépard- 66300 Thuir
04.68.53.04.14
pij@cc-aspres.fr

Animateur prévention médiation
anim.mediation@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Route de Castelnuou :
04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Route de Passa :
04.68.08.53.31

Centre Technique Communautaire

Route de Castelnuou :
04.68.66.59.61
accueil.technique@cc-aspres.fr

contact Mairies

Banyuls dels Aspres

04 68 21 72 17
www.banyulsdelsaspres.fr / mairie.banyuls.dels.aspres@wanadoo.fr

Brouilla

04 68 95 33 11
www.brouilla.fr / mairie@brouilla.fr

Caixas

04 68 38 83 68
www.caixas66300.fr / mairie.caixas@orange.fr

Calmeilles

04 68 39 41 50
mairie.calmeilles@wanadoo.fr

Camélas

04 68 53 41 29
camelas@orange.fr

Castelnuou

04 68 53 45 72
www.castelnuou.fr / communedecastelnuou@wanadoo.fr

Fourques

04 68 38 80 41
www.fourques66.fr / mairie@fourques66.fr

Llauró

04 68 39 40 22
www.llauró.fr / communedellauró@orange.fr

Montauriol

04 68 38 86 00
www.mairie-montauriol.com / montauriol.mairie@orange.fr

Oms

04 68 39 40 13
www.oms.fr / mairie.oms@free.fr

Passa

04 68 38 80 80
www.passamairie.jimdo.free.com / mairie@passa66.fr

Ste Colombe de la Commanderie

04 68 53 30 87
mairie.sainte.colombe.mairie.pagespro-orange.fr
mairie.sainte.colombe@wanadoo.fr

Saint-Jean Lasseille

04 68 21 72 05
www.saintjeanlasseille.fr / mairie@saintjeanlasseille.fr

Terrats

04 68 53 44 67
mairie.terrats@wanadoo.fr

Thuir

04 68 84 67 67
www.thuir.fr / villedethuir@wanadoo.fr

Tordères

04 68 38 80 58
www.torderes.jimdo.com / mairie-de-torderes@wanadoo.fr

Tresserre

04 68 38 80 34
www.tresserre.fr / mairie@tresserre.fr

Trouillas

04 68 53 06 17
www.trouillas.fr / mairie.trouillas@wanadoo.fr

Villemolaque

04 68 21 70 72
www.villemolaque.fr / commune-villemolaque@orange.fr